



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 3 AVRIL 2026**

Convocation du 30 mars 2026 par M. Arthur PALMIERI, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Eliane CHESSA, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Jean-Yves ROUX et David SAINTENAC

Etait excusé : M. Philippe RITTER, ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves ROUX

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

Nombre de pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**DELIBERATION 2026-20 – DESIGNATION DE DEUX DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES
– SECTEUR INTERCOMMUNAL ALLEGRE – SAINT-PAULIEN**

Considérant l'adhésion de la commune au syndicat départemental d'énergies (SDE) de la Haute-Loire ;

Considérant que la commune dépend du secteur intercommunal d'énergie (SIE) Allègre – Saint-Paulien ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner deux délégués pour la commune ;

Le Maire rappelle que le renouvellement du conseil municipal issu des élections municipales de 2026 entraîne un renouvellement général des instances délibérantes des syndicats intercommunaux ou mixtes auxquels la commune est adhérente.

Le syndicat départemental d'énergies qui regroupe les 257 communes de la Haute-Loire et dont la commune est donc membre, est composé de 18 secteurs intercommunaux d'énergie, qui ont à la fois le rôle de représentation des communes et qui permettent des réunions de travail au niveau local.

A cet égard, les statuts du syndicat prévoient que chaque commune désigne deux délégués pour siéger au secteur intercommunal d'énergie auquel elle appartient. Chaque secteur constituera ainsi un collège électoral et désignera, en son sein, les délégués au comité du syndicat départemental, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par tranche de 3 communes regroupées dans le secteur concerné.

Le conseil municipal décide l'unanimité de procéder à l'élection des délégués au SDE de la Haute-Loire à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne MM. Anthony MEYSSONNIER et Jean-Yves ROUX en qualité de délégués de la commune de Monlet au SIE Allègre – Saint-Paulien.

Fait et délibéré à Monlet, le 3 avril 2026

la Secrétaire de séance,



Stéphanie LIS

le Maire,



Arthur PALMIERI